

# Communauté urbaine de Dunkerque

## Compte rendu de visite

Lors du voyage de département, en Suède (Stockholm) et en France (Dunkerque) j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs organismes traitant des questions de l'urbanisme et de la ville durable. Dans ce qui suit, je présenterai le compte rendu de la conférence « A global vision of planning and energy issues in Dunkerque » donnée par monsieur Michel Delabarre, président de la communauté urbaine et maire de Dunkerque.

Dunkerque abrite le troisième port français spécialisé dans l'importation des énergies fossiles et des minerais. Dunkerque est aussi considérée comme étant le premier pôle énergétique européen. En effet, son réseau de distribution permet à la fois d'alimenter une partie de l'Hexagone et de bien fournir en énergie les industries sidérurgiques, métallurgiques, chimiques et pétrochimiques. De plus, on y trouve implantée la plus grande centrale nucléaire européenne. Cependant, ces grandes productions, aussi performantes qu'elles soient, émettent beaucoup de pollution environnementale. Une question se pose alors : comment procéder pour inclure le souci de l'environnement dans les orientations d'une ville très industrialisée ?

Depuis les années 90, la communauté urbaine œuvre très activement dans le but d'allier la cause environnementale à la raison d'être de la ville industrielle de Dunkerque.

Mais déjà, dès 1989, Dunkerque, en partenariat avec l'État, décide de créer un secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et une charte pour la qualité de l'environnement afin de pallier aux problèmes de risque et de pollution générés par l'industrie. Ces deux

décisions ont eu des impacts importants au fil du temps. Elles ont permis de réduire drastiquement les émissions de poussières et par conséquent d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau du port. Dans le même souci de préserver une haute qualité environnementale, la communauté urbaine de Dunkerque agit sur la gestion des déchets ménagers. Dans la même année, Dunkerque a mis en place, pour ses citoyens, et le tri des déchets et le remplacement de l'incinération des déchets par un centre de valorisation organique.

D'autre part, et d'un point de vue urbanistique, l'agence urbaine a établi un schéma d'environnement industriel, afin de protéger la population des risques et des nuisances générés par les différentes industries. Ceci a abouti à l'interdiction de l'installation d'industries en milieu urbain et à l'étalement de ce dernier dans les zones industrielles à risques. Aussi, des zones de vigilance ont-elles été délimitées lorsque des industries sont installées à moins de 800 mètres du milieu urbain.

Dans les années 40, la bataille - opération Dynamo - opposant le Royaume-Uni et la République française à l'Allemagne a fait des ravages, laissant derrière elle une Dunkerque totalement détruite. Cependant, 50 ans plus tard, la ville commence à s'orienter vers une pensée innovante : la communauté urbaine mène alors des actions de rénovations des quartiers sinistrés, de plantation

d'espaces verts accompagnés de conversion du chantier naval en éco-quartier.

De même, dès 1996, Dunkerque prend conscience de l'importance du volet social pour maintenir un développement durable et agir en mettant ses citoyens au centre des préoccupations. C'est ainsi que la communauté urbaine opte pour un habitat à « haute qualité environnementale et sociale ».

Dans un premier temps, la communauté urbaine dote les bâtiments en construction de technologies optimales permettant d'économiser de l'énergie, tels que les systèmes solaires et l'isolation thermique. En second lieu, face au gaspillage d'énergie causé par les anciennes structures, la communauté réagit très rapidement en renforçant les isolations thermiques.

Pour conclure, je soulignerais brièvement l'intérêt que j'ai tiré de cette expérience de voyage. En effet, je dirais que cela m'a permis d'abord d'approfondir mes connaissances historiques et le fonctionnement systémique des villes visitées, ensuite d'avoir une approche globale de certains problèmes qui se posent au domaine de l'urbanisme.

« L'agence urbaine a établi un schéma d'environnement industriel, afin de protéger la population des risques et des nuisances générés par les différentes industries. »